

Nanterre, le 15 septembre 2022

CONTACTS :

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@edital.fr

06 18 12 74 59

Cathy BRUNO

Cheffe de cabinet

Cabinet du maire et des élu.e.s

Ville de Nanterre

cathy.bruno@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29

06 34 13 91 90

La ville de Nanterre se réjouit de l'ouverture de la passerelle Eole et appelle collectivités et transporteurs à s'engager pour le développement des mobilités douces

La ville de Nanterre se réjouit de l'ouverture de la passerelle Eole, dédiée aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cet ouvrage, qui enjambe la Seine entre les ponts de Bezons et de Chatou, distants de 6km, permettra de raccourcir les temps de trajet entre Bezons et Nanterre et de créer une continuité cyclable entre les départements des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines.

C'est ainsi que le temps de trajet entre le gymnase des Amandiers à Carrières-sur-Seine et l'Université de Nanterre est réduit de plus de moitié pour les cyclistes (8 minutes contre 20 précédemment) comme pour les piétons (25 minutes contre 1h précédemment), depuis l'ouverture de la passerelle cet été.

La ville de Nanterre tient à rappeler que la création de cette passerelle est le fruit de plusieurs années de mobilisation avec les associations afin que soit financé ce projet d'un montant initial de 14 millions d'euros.

Si l'idée d'adosser une passerelle cyclable et piétonne à l'ouvrage de franchissement de la Seine par le prolongement du RER-E vers Mantes-La-Jolie a émergé dès 2012, la création de cette passerelle dédiée aux mobilités douces a en effet été freinée par deux années d'incertitudes, les institutions impliquées dans le projet rechignant à le financer.

Convaincue de la nécessité de donner vie à ce projet en rupture avec la logique de la voiture comme mode de transport par défaut, la ville de Nanterre s'était fortement impliquée dans les négociations, obtenant, avec le concours de communes des Yvelines engagées dans la même démarche, qu'une convention de financement soit signée en 2019 entre la Ville de Nanterre, SNCF Réseau, la Région Ile-de-France, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

Pour le Maire de Nanterre Patrick Jarry, « *l'ouverture de la passerelle Eole doit acter l'entrée des autorités compétentes dans une nouvelle ère du développement de nos territoires, qui ne soit plus centré sur la voiture mais sur la multiplication des mobilités douces.* ».

C'est ce à quoi s'attache la ville de Nanterre en mettant en œuvre son Plan Vélo, qui ambitionne notamment d'assurer les continuités cyclables et de créer un réseau sécurisé pour les cyclistes.

Dans un contexte où l'emballement du réchauffement climatique et la hausse des coûts de l'énergie rappellent l'urgence de modifier les mobilités, la ville de Nanterre souhaite que l'inauguration de la passerelle Eole, ce jeudi 15 septembre, marque une étape claire d'accélération de la transformation des territoires en faveur des mobilités douces.

Elle espère notamment que ses partenaires, qui participent aujourd'hui à l'inauguration de la passerelle, manifesteront le même empressement et la même volonté à participer à la mise en place rapide du RER-Vélo, un réseau structurant de neuf itinéraires cyclables dédiés et sécurisés imaginé par le Collectif Vélo Ile-de-France, et dont la ligne A1 traversera la ville de Nanterre.

Dans la mise en œuvre de ce projet, Nanterre a en effet été confrontée à de nouveaux attermolements qui ont retardé l'aménagement d'une autre passerelle chevauchant l'A86, qui offrirait le trajet le plus rapide pour relier le centre-ville de Nanterre depuis la passerelle Eole. Aujourd'hui, la ville se félicite de l'avancée des échanges avec SNCF Réseau, l'Etat et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et espère pouvoir aboutir prochainement à un accord.

Afin de découvrir les tracés prévisionnels de la ligne A1 du RER-Vélo, qui relierait les Terrasses de Nanterre et la passerelle Eole, l'équipe municipale donne rendez-vous aux cyclistes, aux associations, aux riverains et à tous les Nanterriens intéressés par ce projet, samedi 8 octobre, à 10h, au pied de la passerelle Eole.
